

Mesdames, Messieurs,

La saison hivernale 2022-2023 est marquée par la survenue d'une triple épidémie caractérisée par une neuvième vague de Covid-19, une circulation très précoce et rapide de la grippe, ainsi qu'une circulation toujours très élevée de la bronchiolite qui dépasse les niveaux atteints lors des 10 années précédentes. La concomitance de ces trois épidémies s'accompagne depuis plusieurs semaines d'une très forte pression sur le système de santé.

Alors que la période des fêtes de fin d'année s'amorce, et que les brassages de population seront nombreux, la mobilisation des acteurs doit être maximale pour créer les conditions d'un « sursaut » de vaccination, en particulier pour les publics les plus à risque face à la maladie. Cette vaccination concerne tant la grippe saisonnière que le Covid. Les professionnels de santé font preuve d'une mobilisation exemplaire depuis plus de deux années. La poursuite de cet effort au cours des prochaines semaines reste décisive afin de garantir une offre de vaccination sur l'ensemble de notre territoire pour protéger l'ensemble de nos concitoyens.

I. Vaccination contre le Covid-19

Au 12 décembre, environ 27% des personnes de 80 ans et plus ayant une primo-vaccination complète étaient protégées par une vaccination ou une infection récente ; un taux qui s'élève à 39% pour les personnes âgées de 60 à 79 ans, alors que le rappel automnal est recommandé depuis le 3 octobre dernier. Ces taux indiquent que les personnes les plus vulnérables face au Covid-19 sont encore insuffisamment protégées.

Tous les Français qui le souhaitent peuvent se faire vacciner en rappel contre le Covid.

Cette vaccination est toutefois très fortement recommandée pour :

- Les personnes âgées de 60 ans et plus ;
- Les résidents d'EHPAD et USLD, quel que soit leur âge ;
- Les personnes immunodéprimées, quel que soit leur âge ;
- Les personnes souffrant d'une ou plusieurs comorbidités, quel que soit leur âge ;
- Les femmes enceintes dès le premier trimestre de grossesse ;
- Les professionnels des secteurs sanitaire et médico-social ;
- Les personnes vivant dans l'entourage ou en contact régulier avec des personnes vulnérables.

L'efficacité du vaccin diminue avec le temps : recevoir une dose de rappel permet d'être protégé de manière optimale contre les formes graves du Covid-19 et ainsi de limiter fortement les

hospitalisations. Recevoir cette dose de rappel dès à présent permet d'aborder les périodes de fin d'année sereinement.

Ce rappel peut être effectué dès 6 mois après la dernière injection. En cas d'infection récente au Covid-19, le rappel est recommandé dès 3 mois après l'infection, en respectant un délai minimal de 6 mois après la dernière injection.

Par exception, les personnes âgées de 80 ans et plus, ainsi que les résidents en EHPAD et en USLD et les personnes immunodéprimées, quel que soit leur âge, peuvent prétendre au rappel dès 3 mois après la dernière infection ou injection.

Afin de protéger au mieux ces populations, une vaccination concomitante contre la grippe est recommandée.

II. Campagne de vaccination contre la grippe saisonnière

Au 4 décembre (7ème semaine de campagne), 9,9 millions de doses de vaccins ont été vendues en officines, soit 5% en moins que l'année dernière. Le retard observé avec la campagne de l'année dernière se réduit depuis deux semaines, mais une marge de progression persiste.

L'épidémie, qui touche désormais 9 régions métropolitaines, est particulièrement précoce cette année et il est urgent pour toutes les personnes à risque de développer des formes graves face à la maladie (personnes de 65 ans et plus, personnes de moins de 65 ans avec des comorbidités à risque de grippe grave, femmes enceintes, entourage des nourrissons de moins de 6 mois à risque de grippe grave et personnes immunodéprimées), les professionnels de santé et les professionnels au contact des personnes fragiles de se faire vacciner. La vaccination contre la grippe est par ailleurs ouverte à tous les Français qui le souhaitent.

III. Vaccination concomitante Covid/grippe

Afin de protéger au mieux ces populations, une vaccination grippe concomitante à la vaccination contre le Covid-19 est recommandée. Nous vous rappelons que dans son avis du 16 juin 2022, la HAS confirme la possibilité de réaliser les injections de vaccin antigrippal et de vaccin contre le Covid-19 de manière concomitante, sur deux sites d'injection distincts. Si cette co-administration n'est pas possible pour des raisons pratiques, la HAS précise qu'il n'y a pas de délai particulier à respecter entre les deux injections.

Nous vous rappelons en outre que depuis le lancement de la campagne de co-vaccination Covid/grippe au cours de l'épidémie de grippe 2021-2022, aucune alerte de pharmacovigilance n'a été remontée concernant un sur-risque lié à la co-injection des deux vaccins. Il est ainsi demandé aux professionnels de santé de proposer systématiquement le vaccin contre le Covid-19, qu'il s'agisse d'un rappel ou d'une primo-injection, aux personnes venant réaliser leur vaccination antigrippale, en particulier les personnes prioritaires ciblées par les recommandations, et inversement.

IV. Numéro vert

Le numéro vert pour la vaccination est toujours disponible et doit être communiqué le plus largement possible à l'ensemble des personnes vulnérables, à leurs familles et aux associations qui

les accompagnent, afin qu'elles puissent bénéficier de la prise en charge la plus adaptée à leur situation.

Il s'agit du 0 800 730 957.

Ce numéro d'information propose également une aide à la prise de rendez-vous ainsi que des solutions de vaccination à domicile pour les personnes les moins mobiles.

Nous vous remercions à nouveau de votre mobilisation et de votre implication avant la période des fêtes de fin d'année afin de protéger les plus fragiles face aux virus hivernaux.

Pr. Jérôme SALOMON

Bernard CELLI

Directeur général de la Santé

Directeur de la Task Force Vaccination